Prêts toxiques aux collectivités locales : “Le fichier confidentiel”

23/09/2011 à 9h00

Libération s’est procuré un fichier confidentiel de la banque Dexia crédit local (DCL), qui recense les 5 500 collectivités locales et établissements publics ayant souscrit les fameux «*prêts toxiques*» entre 1995 et 2009. Ce listing montre que tout le monde est concerné : collectivités de droite comme de gauche, grandes communautés urbaines comme petites villes… Il atteste qu’au plus fort de la bulle, DCL avait distribué pour 25 milliards d’euros à ses clients.

Carte des emprunts structurés, dits « toxiques », distribués par Dexia Crédit local (DCL), de 1995 à 2009, et encore en exercice début 2010.

> ***Selon l’estimation faite par la banque, le surcoût de ces emprunts était évalué à 3,9 milliards d’euros à la fin 2009. Ce qui veut dire que les collectivités devraient payer une pénalité de cet ordre qui pourraient risquer, dans certains cas, de les conduire à la ruine.***

Par exemple, Antibes, qui avait emprunté 60 millions, paierait 21 millions en plus de cette somme. Le département de la Loire réglerait, lui, une ardoise de 22 millions en sus des 96 millions de prêts toxiques et l’hôpital de Dijon devrait s’acquitter de 31 millions d’intérêts pour un emprunt toxique de 111 millions.

Banque historique des collectivités locales, DCL est la première à avoir poussé les élus à ne plus recourir aux bons vieux prêts à taux fixe. Mais elle n’est pas l’unique

responsable : les Caisses d'épargne et le Crédit agricole étaient aussi très présents sur ce marché. Le document de Dexia signifie en tout cas que la faillite de certaines communes n'est plus une hypothèse invraisemblable.

En raison de l'irresponsabilité passée des banques et des élus, les collectivités locales (villes, régions, départements, communautés de communes…) et les établissements publics locaux (hôpitaux, syndicats d'économie mixte…) ont dans leurs comptes des stocks d'emprunts toxiques, qui risquent de les couler totalement. Et du même coup, ce sont des dizaines de services publics qui risquent d'être affectés : crèches, écoles, collèges, voirie, ramassage des ordures… sont financés par les collectivités territoriales. […]

Libération

Emprunts toxiques: Dexia juge «*inacceptable*» l'article de Libération

La banque Dexia a qualifié mercredi d'«inacceptable» les révélations que nous avons publiées sur les prêts toxiques vendus par cet établissement bancaire à des collectivités locales.

«*Des données erronées et tronquées ont servi de support à cet article qui met en cause la compétence et l'intégrité des collaborateurs de Dexia ainsi que des élus et agents administratifs des collectivités locales, ce qui est inacceptable», accuse la banque dans un communiqué. «Non seulement Dexia les conteste mais examine toutes les suites juridiques à donner pour défendre l'intérêt de ses collaborateurs et de ses clients*», ajoute-t-elle.

Selon la banque, «*l'article assimile de façon abusive les crédits structurés à des "crédits toxiques" et fait état de chiffres fantaisistes qui ne reflètent aucunement la réalité*». Selon nos informations et la consultation d'un «fichier confidentiel» de la banque, 5.500 collectivités locales et

établissements publics français y ont souscrit des emprunts toxiques entre 1995 et 2009.

La banque rétorque notamment qu'«*il est totalement infondé et irresponsable d'avancer que "des milliers de communes françaises sont en faillite en raison des crédits structurés souscrits auprès de Dexia*"». Dexia conteste le chiffre du surcoût de ces emprunts évalués à 3,9 milliards d'euros, «*sans aucun fondement*», et dément avoir «"piégé les communes"». […]

Libération

Libération : Votre commune est-elle infectée par un «emprunt toxique»? CARTE INTERACTIVE

(Merci à Nicolas)